

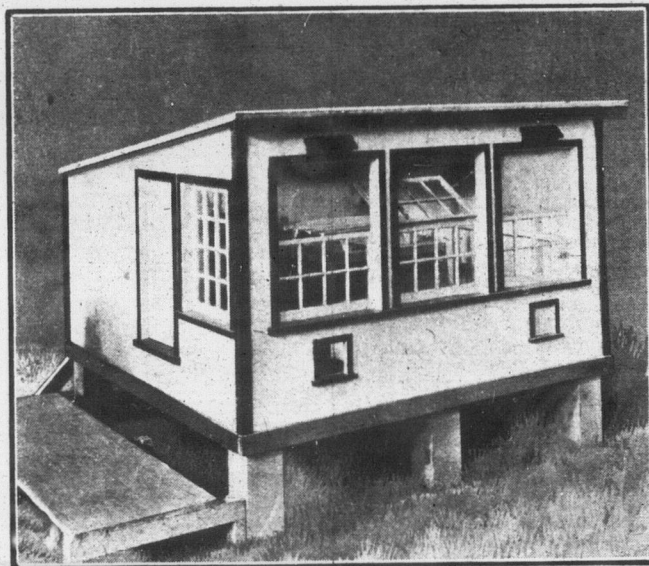


# UN REVENU ANNUEL DE \$3,000,000.00

(Trois millions de piastres)

A la disposition des cultivateurs et autres éleveurs de volailles de la Province qui peuvent facilement gagner en douze mois ces trois millions de dollars.

Il leur suffirait d'améliorer encore leurs méthodes d'élevage de la volaille, de pratiquer une sélection énergique, de donner à leurs troupeaux une habitation plus saine et une alimentation plus rationnelle, plus conforme aux appétits, aux besoins de ces intéressants oiseaux domestiques.



Poulailler moderne pour 50 poules. Construction simple et économique



La sélection surtout est importante. Elle seule fera disparaître les pensionnaires de la basse-cour.

Les statistiques officielles d'Ottawa attestent qu'en 1923 on comptait dans le Québec, en chiffres ronds, 4,500,000 poules pondeuses, qui ont produit chacune une moyenne annuelle de 70 œufs seulement, lesquels ont rapporté un revenu de \$7,200,000.

Or les concours de ponte conduits depuis quelques années à travers le Canada prouvent que grâce à la sélection et aux bons soins une poule produit 200 et même 250 œufs.

Mais ne soyons pas trop exigeants. Demandons beaucoup moins. Portons seulement la production moyenne, actuellement de 70 œufs, à 100 œufs par poule, et nous aurons gagné :

**\$3,000,000.00**

Il vaut la peine d'y songer et de se mettre à l'œuvre sans plus de retard.

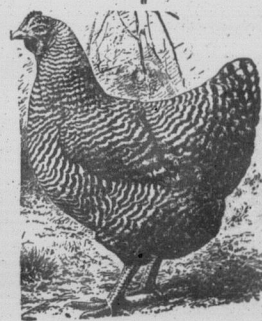
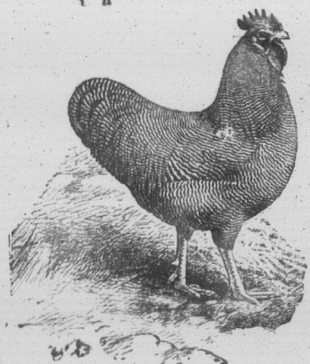
### Avantages de l'Aviculture

- L'aviculture n'exige qu'un capital minime et rapporte des bénéfices immédiats.
- Elle ne demande que relativement peu de travail et celui-ci peut même être fait en bonne partie par les enfants.
- Le marché des produits de la basse-cour, œufs et volailles, est toujours rémunérateur.
- La consommation dans la Province est encore de beaucoup supérieure à la production.

L'aviculture est une source importante de revenus. Apportons-y toute l'attention qu'elle mérite.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE de la province de Québec

N. B.—Des bulletins traitant de l'élevage des volailles peuvent être obtenus gratuitement sur demande au Service des Publications, Département de l'Agriculture, Québec.



PER  
B-226

S

ADM

V